

*GROUPEMENT FONDE EN 1855*

Paris, le 4 juillet 2013

Monsieur le Secrétaire Général,

Une Commission Exécutive exceptionnelle du SNITPECT-FO s'est réunie ce jour, au lendemain de la journée nationale des Assises de l'ingénieur.

Elle a salué le travail accompli par votre administration, tant pour l'organisation et la mobilisation des 150 intervenants, que pour la construction des messages de fond délivrés lors de cette journée.

Cette journée nationale ne constituait pas une fin en soi, elle n'est qu'une étape avant le lancement d'une seconde phase opérationnelle. La Commission Exécutive de ce jour a exprimé ses fortes attentes quant aux suites de cette journée exceptionnelle.

A cet effet, je souhaiterais connaître le planning et l'organisation des chantiers que vos deux ministres et vous-même avez annoncés à la tribune dès la rentrée.

Nous espérons que notre prochaine réunion plénière de la Commission Exécutive, les 19 et 20 septembre, puisse dresser un premier point d'étape de ces travaux. Notre Congrès des 5 et 6 décembre est une échéance incontournable, lors de laquelle nous devons être en mesure de dresser un bilan final.

Nous avons retenu que 4 chantiers permettraient de constituer le projet stratégique des ingénieurs des TPE :

#### 1. Chantier sur l'identité et la place du corps des ITPE

Après la définition des besoins en compétences techniques par chaque ministère – qui a été largement initiée au cours de ces Assises et devrait rapidement faire l'objet d'un document d'orientation générale - il est important de définir et formaliser les métiers, les domaines de compétences et les positions que les ingénieurs des TPE occupent ou sont destinés à occuper.

Cette stratégie se traduira ensuite par des fiches métiers (y compris pour les métiers d'intégration pluridisciplinaires), une note de redéfinition des niveaux de fonctions, une plaquette de communication sur le corps des ITPE (ses connaissances, ses compétences et son parcours).

Sa mise en œuvre s'appuiera sur la maîtrise des flux d'ingénieurs, pour que ces flux collent aux besoins de nos ministères. Des éléments chiffrés actuels et prospectifs sont vivement attendus.

## 2. Chantier sur le statut des ITPE

Comme vous l'avez annoncé à la tribune, la création du 3ème grade est devenue inévitable pour repousser les plafonds de verre et libérer les mobilités. Plus globalement, une revalorisation des grilles est attendue, du début de carrière jusqu'à l'indice terminal HEB (passeport exigé désormais par la Fonction publique pour accéder aux emplois d'encadrement supérieur).

## 3. Chantier de construction d'un dispositif de GPEECC (gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs, des compétences et des carrières)

Construire une GPEECC, c'est d'abord définir les parcours qui répondent aux besoins en compétences, c'est ensuite identifier l'ensemble des leviers possibles pour construire ces parcours et c'est surtout retirer un par un les grains de sable dans cette mécanique.

Les grains de sable s'appellent aujourd'hui : zone de gouvernance, plafonds d'emploi, filiérisation par le « prêt à l'emploi », barrières culturelles au recrutement, freins à l'essaimage, publication partielle des postes offerts par les employeurs d'ITPE, différentiel de rémunérations, contingent insuffisant d'emplois d'ingénieur en chef.

Nous attendons des mesures concrètes dès la CAP de mobilité et de promotion à ingénieur en chef du 17 octobre et la CAP de promotion à divisionnaire du 28 novembre.

## 4. Chantier sur la formation initiale et continue

La formation continue est un outil à part entière de la GPEECC. Elle est aujourd'hui en déshérence compte tenu notamment de la baisse des moyens et du flou dans la définition des métiers. Elle doit au contraire offrir des capacités d'enrichissement des connaissances sur certains domaines novateurs.

La formation continue doit s'appuyer sur les écoles, c'est à notre sens le principal objectif qui justifie la mise en synergie des différentes écoles que vous avez annoncée à la tribune.

Sur la formation initiale, il convient surtout que la réflexion soit pilotée et la commande formalisée par la tutelle, afin que la formation initiale reste connectée aux besoins des employeurs de l'Etat. De ce point de vue, la ré-ouverture dès 2014 d'un recrutement sur la thématique « système d'information » apparaît une priorité partagée avec votre administration.

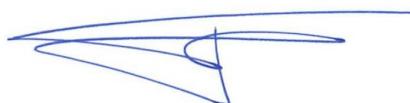
Développer le travail en commun entre l'ENTPE et la fonction publique territoriale, dans le cadre des orientations annoncées par Mme Duflot, est par ailleurs un projet fondamental.

Les 60 ans de l'ENTPE, fêtés en 2014, et la sortie d'un nouveau contrat d'objectifs constituent les échéances majeures de ce chantier.

Enfin, sur le mode de dialogue lors de ces chantiers, il est évident pour nous que l'ensemble du projet stratégique des ITPE doit être concerté avec le SNITPECT-FO, représentant plus de 80% des ITPE, et que des examens d'étape doivent être réalisés à chaque CAP (puisque'elle est le lieu de construction des parcours et des règles de gestion).

Je vous prie de recevoir, monsieur le Secrétaire Général, mes salutations distinguées.

**Le Secrétaire Général,**



**Laurent Janvier**